

Lyon, le lundi 27 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon vote une subvention de 75 000 € pour la création d'un mémorial de la Shoah

Ce lundi 27 mars, le conseil métropolitain a adopté à l'unanimité la subvention à l'association pour l'édification d'un mémorial de la Shoah sur la place Carnot à Lyon.

« Je me réjouis de la concrétisation de ce projet trop longtemps attendu par les associations et les acteurs de la mémoire de la Shoah. Ce lieu permettra d'ancrer la mémoire de la Shoah sur le territoire métropolitain, marqué par le drame de la seconde guerre mondiale. La mémoire du passé est un socle indispensable pour la construction d'une société meilleure. Il est nécessaire de tirer les leçons du passé et de ne jamais oublier ce qui nous précède. C'est ainsi que nous pouvons faire société commune. » **Bruno Bernard**, Président de la Métropole de Lyon

Le territoire de la Métropole de Lyon a été particulièrement marqué par la seconde guerre mondiale qui a valu à la Ville de Lyon le titre de Capitale de la Résistance. Il a également payé un lourd tribut à la Shoah. On estime ainsi que sur les 6 millions de victimes juives, 6000 victimes venaient de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2018, une association a été créée afin de porter le projet d'édification d'un mémorial de la Shoah à Lyon. Cette association rassemble des acteurs locaux, des personnalités de la société civile, des représentants de rescapés des camps d'extermination, l'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie, l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France, le CRIF Auvergne-Rhône-Alpes. Elle a pour objet d'ériger sur le territoire de la Ville de Lyon un monument aux victimes de la Shoah en assurant la collecte des fonds nécessaires et en conduisant sa réalisation.

Le choix de la place Carnot, espace public majeur consacré à la République et témoin des grandes tragédies du 20^{ème} siècle par la gare de Perrache d'où s'est effectué le départ des déportés, s'est avéré particulièrement pertinent pour accueillir ce mémorial. La fonction mémorielle de cette place existe déjà par la présence du monument *La voie sacrée* relatif à la guerre de 1914-18 et la stèle à la mémoire des enfants d'Izieu, au cœur de la place.

L'espace relevant du domaine métropolitain, l'association conventionnera avec la Métropole pour son occupation et pour l'implantation du mémorial. La Métropole prendra également en charge la préparation du terrain.

Pour réaliser le futur mémorial de la Shoah, un concours sera lancé par l'association, sous la forme d'un appel à projets. Un jury composé notamment de professionnels et d'un Architectes des bâtiments de France, sélectionnera d'ici fin 2023 le projet répondant au mieux au cahier des charges et aux exigences tant artistiques que symboliques. L'objectif est d'installer le monument en 2024.